

# Techniques de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage

Également accessible en contrat de pro

**Responsable scientifique et pédagogique :** Joseph SALAMON, professeur des universités associé Institut Français de Géopolitique, architecte-urbaniste, docteur en urbanisme aménagement et géographie, urbaniste qualifié OPQU, diplômé en qualité environnementale, ingénieur en chef territorial (Cergy Pontoise), animateur du groupe technique national Urbanisme de l'association des ingénieurs territoriaux de France (AITF).



FORMATION PERMANENTE

**L**e métier d'urbaniste est en pleine expansion depuis plusieurs années : il s'exerce à la fois dans les structures publiques (Etat, collectivités territoriales, EPCI...), parapubliques (agences d'urbanisme, CAUE...) ou privées (bureau d'études, cabinets...).

Les urbanistes interviennent sur les plans stratégiques, opérationnels et de gestion à différentes échelles territoriales. Celles-ci intègrent à la fois des dimensions techniques, sociales, culturelles et de conception : analyse et prospective territoriale, conception urbaine, production d'opérations, gestion territoriale, coordination et pilotage de projets territoriaux, animation de projets territoriaux et urbains, production de savoirs.

L'exercice de la profession d'urbaniste requiert la maîtrise de sciences et techniques appliquées à son objet : techniques du génie urbain, techniques de la conception urbaine, et techniques de l'environnement territorial. A ces techniques s'ajoutent les savoirs scientifiques des sciences sociales, notamment la géopolitique. Les conflits territoriaux qui se sont multipliés et l'exigence de la démocratie participative imposent une évolution des pratiques professionnelles des urbanistes. D'où la nécessité de créer un diplôme universitaire à finalité d'ingénierie du développement urbain et territorial intégrant ces différents outils.

Ce DFSSU, piloté en partenariat avec l'AITF, a pour finalité de donner aux futurs urbanistes les outils scientifiques et techniques permettant un exercice équilibré de leur profession et leur permet d'accéder aux différents domaines d'activité de l'urbaniste à la fois dans des structures publiques (collectivités territoriales...) ou privées (agences d'urbanismes, cabinets, BET). Par ailleurs il propose des enseignements techniques de niveau bac+5 nécessaires pour l'exercice des urbanistes en tant qu'ingénieurs territoriaux de la fonction publique.

## ■ OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les principes et les techniques fondamentaux du génie urbain (VRD, assainissement, propreté, infrastructures, espaces verts, énergie, environnement...),
- Concevoir un projet urbain ou paysager (à différentes échelles),
- Concevoir un projet d'aménagement ou d'infrastructure ou d'espace public,
- Piloter des opérations d'aménagement et maîtriser les différents outils opérationnels et juridiques et de conduite de projets,
- Maîtriser les fondamentaux de l'environnement territorial, juridiques, administratifs, financiers... ,
- Analyser les enjeux géopolitiques locaux et leurs relations avec les projets urbains et paysagers.

## ■ PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation s'adresse :

- Aux professionnels diplômés en 3ème cycle en urbanisme, en aménagement ou en paysage qui souhaitent compléter leur formation par des connaissances techniques de niveau ingénieur,
- Aux ingénieurs, aux architectes et aux paysagistes en poste qui souhaitent une spécialisation opérationnelle dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage,
- Aux professionnels en poste (collectivités ou privé) qui souhaitent valoriser leur expérience et la compléter par une formation technique de niveau bac+5,
- Aux personnes de niveau M1 souhaitant compléter leur cursus par une formation technique en urbanisme, aménagement et paysage.

en partenariat avec :



Université Paris 8  
Service Formation Permanente

2, rue de la Liberté  
93526 SAINT-DENIS cedex

T. 0 820 20 51 00

F. 01 49 40 65 57

[info-sfp@univ-paris8.fr](mailto:info-sfp@univ-paris8.fr)

APE 803Z

SIRET 199 318 270 00238

[www.fp.univ-paris8.fr](http://www.fp.univ-paris8.fr)

## ■ CONTENU DE LA FORMATION

### UE 1

#### TECHNIQUES DU GÉNIE URBAIN (139 h)

EC1-1 : espaces verts, biodiversité, paysage (14 h)  
EC 1-2 : infrastructures, réseaux, VRD (14 h)  
EC 1-3 : bâtiment, construction, architecture (14 h)  
EC 1-4 : assainissement (14 h)  
EC 1-5 : propreté, déchets (14 h)

EC 1-6 : sécurité, prévention (14 h)  
EC 1-7 : énergie / climat / environnement / écologie (14 h)  
EC 1-8 : déplacements / transport / trafic (14 h)  
EC-1-9: représentations graphiques / SIG, cartographie (28 h)

### UE 2

#### TECHNIQUES DE LA CONCEPTION URBAINE (70 h)

EC 2-1 : théories urbaines (7 h)  
EC 2-2 : diagnostic urbain et paysager (7 h)  
EC 2-3 : programmation urbaine (7 h)

EC 2-4 : conception urbaine et paysagère (21 h)  
EC 2-5 : conception des espaces publics (7 h)  
EC 2-6 : atelier d'urbanisme et de paysage (21 h)

### UE 3

#### TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT TERRITORIAL (28 h)

EC 3-1 : droit de l'urbanisme (7 h)  
EC 3-2 : marchés publics (7 h)  
EC 3-3 : économie urbaine et finances locales (7 h)

EC 3-4 : techniques de conduite de projet (3.5 h)  
EC 3-5 : foncier, immobilier (3.5 h)  
EC 3-6 : compétences, échelons territoriaux (3.5 h)

### UE 4

#### APPROCHE GÉOPOLITIQUE DES TERRITOIRES (42 h)

EC 4-1 : théories et méthodes géopolitiques (7 h)  
EC 4-2 : géopolitique locale et urbaine (7 h)  
EC 4-3 : conflits d'aménagement en Europe (7 h)

EC 4-4 : concertation et débat public (7 h)  
EC 4-5 : aménagement, environnement et géopolitique (14 h)

### UE 5

#### (OPTIONNEL) PRÉPARATION AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX (70 h)

Apprendre à construire et à rédiger des notes de synthèse pour les concours de la fonction publique territoriale en particulier ceux de la filière technique (ingénieur en chef, ingénieur, technicien). Maîtriser des techniques de présentation et de construction d'arguments pour les auditions orales.

EC 5-1 : note de synthèse (42 h)

EC 5-2 : épreuves orales (28 h)

### UE 6

#### METHODOLOGIE ET SUIVI DU MEMOIRE PROFESSIONNEL (14 h)

Le mémoire professionnel est une production théorico-pratique individuelle (40 pages hors annexes et bibliographie), élaborée dans le respect des normes scientifiques universitaires. Il est soutenu devant un jury composé d'un enseignant-chercheur et de deux professionnels de terrain.

L'encadrement du mémoire est assuré par un tuteur membre de l'équipe pédagogique du DFSSU, dans le cadre de 3 séminaires de 3h30 heures en sous-groupes, après une formation à la méthodologie du mémoire professionnel de 3h30.

#### STAGE PRATIQUE (560 h)

Les stagiaires doivent effectuer un stage pratique d'une durée minimale de 4 mois, soit 560 heures. Ce stage pratique est encadré par un référent professionnel membre de l'équipe pédagogique du DFSSU, et par un maître de stage exerçant sur le lieu du stage.

Les stagiaires travaillant déjà dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage peuvent faire valider comme stage pratique leur exercice professionnel durant la période de formation sous réserve de validation par l'équipe dirigeante du DFSSU.

## ■ ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### Comité de pilotage

#### *Institut Français de Géopolitique*

- **Barbara LOYER**, professeur des universités
- **Béatrice GIBLIN**, professeur des universités
- **Philippe SUBRA**, professeur des universités
- **Joseph SALAMON**, professeur des universités associé, animateur du groupe technique national Urbanisme de l'AITF
- **Frederick DOUZET**, maître de conférences en géopolitique.

### Universitaires Paris 8

- **Frederick DOUZET**, maître de conférences en géopolitique
- **Béatrice GIBLIN**, professeur en géopolitique
- **Barbara LOYER**, professeur en géopolitique
- **Joseph SALAMON**, professeur associé en géopolitique et en urbanisme
- **Philippe SUBRA**, professeur en géopolitique.

### Professionnels

- **Sophie BANETTE-COX**, ingénieur VRD / aménagement d'espaces publics, animatrice du groupe technique national "voirie, espaces publics, ouvrages d'art" de l'AITF
- **Cathy BIASS-MORIN**, ingénieur horticole, directrice des Espaces Verts de la ville de Versailles, animatrice du groupe technique national « espaces verts, nature et paysage » de l'AITF
- **Philippe VILLIEN**, architecte-urbaniste, enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville
- **Jean-Claude GALLETY**, architecte DPLG, docteur ès urbanisme, urbaniste qualifié OPQU, délégué du directeur aux collectivités au CERTU
- **Gérald GAWSEWITCH**, ingénieur, urbaniste qualifié OPQU, consultant en urbanisme, membre du groupe technique national urbanisme de l'AITF
- **Dominique HERNANDEZ**, paysagiste, enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville
- **Roland KHOURY**, ingénieur, diplômé de l'Ecole Centrale Paris, certifié Afitep, consultant manager en management de projet
- **Marine LINGLART**, écologue, docteur en ethno-écologie
- **Yves MEO**, ingénieur géomètre topographe, chef de service SIG, communauté urbaine de Marseille Provence Métropole (MPM), animateur du groupe de travail national SIG/TOPO de l'AITF
- **Daniela Pennini**, architecte-urbaniste DPLG Polytechnique de Turin, urbaniste qualifiée OPQU, adjointe au DGA chargé du Pôle stratégie de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée
- **Bernard PRALONG**, ingénieur ESTP, ingénieur en chef territorial, Directeur Général des Services Techniques de la ville de Neuilly-Sur-Seine, bureau régional IDF de l'AITF
- **Jean RIBAudeau**, ingénieur en chef territorial, directeur technique, Syndicat intercommunal d'Assainissement de Marne-La-Vallée, président Régional Île-de-France AITF
- **Virginie RIPPINGER**, docteur en géographie et aménagement, urbaniste, ingénieur territorial, responsable du service Urbanisme et Environnement, Mairie des Ulis, membre du groupe technique national urbanisme de l'AITF
- **Franck SIEGRIST**, ingénieur déplacements mobilité, vice-président de l'AITF
- Des ingénieurs spécialisés dans les différents domaines de génie urbain, des ingénieurs territoriaux, des agents publics.

## ■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et méthodologiques,
- Atelier pratique de projet d'urbanisme, d'aménagement et de paysage,
- Visites de sites, travaux pratiques et analyse de terrain,
- Mémoire professionnel en rapport avec une problématique urbaine et paysagère réelle,
- Accompagnement individuel (projet tutoré, stage, mémoire),
- Site web interactif d'échange et d'appui pédagogique pour la préparation, le suivi et l'approfondissement des sessions présentiels.

## ■ VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS ET DU DIPLÔME

- Assiduité obligatoire et participation active aux enseignements
- Contrôle des connaissances : dossiers thématiques (et/ou épreuves écrites) en fin de formation (35%)
- Atelier d'urbanisme, d'aménagement et de paysage : projet de conception et de programmation urbaine (15%)
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel (50%)

## ■ DÉBOUCHES PROFESSIONNELS

Urbaniste dans les différents domaines d'activités de l'urbanisme (analyse et prospective territoriale, conception urbaine, production d'opérations, gestion territoriale, coordination et pilotage de projets territoriaux, animation de projets territoriaux et urbains, production de savoirs) à la fois dans des structures privées (bureaux d'études) ou publiques (collectivités territoriales, Etat...).

## ■ DIPLÔME DÉLIVRÉ

Cette formation permet d'obtenir un Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée d'Université (D.F.S.S.U.) de niveau baccalauréat + 5.

## ■ CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission à cette formation se réalise :

- sur titre : minimum Bac + 4, dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture ou du développement urbain ou autre diplôme de niveau équivalent.
- soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (décret de 1985) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées après exposé de leurs motivations et étude de la cohérence de leur projet professionnel, et sur justification d'au moins 6 ans d'expérience professionnelle dans le champ de l'aménagement, de l'urbanisme, du paysage et du développement urbain.

Dans les deux cas, l'admission se fait après sélection du dossier de candidature, puis entretien individuel.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

● **Dates** : du 13 octobre 2011 au 26 octobre 2012  
● **Durée** : 308 h. d'enseignement + 70 h. de module optionnel de préparation au concours + 560 h. de stage pratique + 14 h. d'examens.

● **Périodicité** : 3 jours par mois du jeudi au samedi - Module optionnel de préparation au concours : les samedis des mois de mars, mai et septembre 2012.

● **Calendrier 2011 :**

du jeudi 13 au samedi 15 octobre 2011  
du jeudi 17 au samedi 19 novembre 2011  
du jeudi 8 au samedi 10 décembre 2011  
du jeudi 5 au samedi 7 janvier 2012  
du jeudi 26 au samedi 28 janvier 2012  
du jeudi 16 au samedi 18 février 2012  
du jeudi 8 au samedi 10 mars 2012

du jeudi 5 au samedi 7 avril 2012  
du jeudi 3 au samedi 5 mai 2012  
du jeudi 31 mai au samedi 2 juin 2012  
du jeudi 14 au samedi 16 juin 2012  
du jeudi 5 au samedi 7 juillet 2012  
du jeudi 6 au samedi 8 septembre 2012  
du jeudi 4 au samedi 6 octobre 2012  
Examens : le jeudi 25 octobre 2012  
Soutenances le vendredi 26 octobre 2011

● **Lieu de la formation** : Université Paris 8 à St Denis et Paris intra-muros

● **Effectif** : de 15 à 30 personnes

● **Tarif formation** : 4 920 € (+250 € de VAPP si nécessaire) + 265,57 € de droits d'inscription universitaire (tarif 2010 révisable en 2011)

● **Tarif Formation + Préparation au concours** : 5 895 € (+ frais de VAPP si nécessaire + droits d'inscription universitaire)

● **Tarif Module de préparation au concours** : 1 300 € (+ frais de VAPP si nécessaire + droits d'inscription universitaire)

## CONTACTS ET INSCRIPTIONS

Contactez-nous au **0 820 20 51 00** ou sur **info-sfp@univ-paris8.fr**

Dossiers en téléchargement sur **www.fp.univ-paris8.fr**

Nous vous conseillons vivement d'entamer les démarches de demande de financement en parallèle de votre candidature, dans les 4 ou 6 mois précédant le début de la formation.